

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25329751***Déposé
30-04-2025

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/05/2025 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0446615417

Nom(en entier) : **ROUSSEAU**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège Grand'Route 71
: 7000 Mons**Objet de l'acte :** OBJET

Arnaud WILLEMS, Notaire de résidence à Jurbise, atteste que suivant acte de son ministère reçu le 29.04.2025 s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la Société Anonyme « **S.A. ROUSSEAU** » ayant son siège à 7000 Mons, Grand'Route, 71, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro BE0446.615.417, assujettie à la Taxe sur la Valeur Ajoutée sous le numéro 0446.615.417 et ayant adopté la résolution suivante :

Modification de l'objet social : Conformément à l'article 7:154 du Code des sociétés et des Associations, l'organe d'administration a remis un rapport justifiant la modification de l'objet social. L'assemblée générale dispense le Notaire de reproduire ce rapport aux présentes. Ceci exposé, l'assemblée décide de modifier l'objet social comme suit :

« La société a pour objet tant en Belgique qu'à l'étranger, pour compte propre ou pour compte de tiers :

L'achat et la vente de véhicules à moteur et des accessoires, véhicules neufs et d'occasion, de pièces détachées, de carburants et lubrifiants ainsi que la réparation et l'entretien de tous véhicules à moteur.

Toute opération immobilière, tant en pleine propriété que sur des droits réels démembres, notamment l'acquisition, l'aliénation, l'apport, la gestion, la valorisation, la négociation, la transformation, la démolition, la division, la promotion, la construction, la rénovation, tous travaux immobiliers, la location, le leasing, et tout acte ou affaire immobilière généralement quelconque, L'acquisition et la vente de mobilier (neuf et ancien), l'acquisition et la vente d'œuvre d'art, la décoration et l'aménagement d'intérieurs,

Tout service d'accueil, d'hébergement de courte ou longue durée, touristique ou autre,

Tout service d'entretien de locaux,

La location avec ou sans services connexes,

Toute activité liée à l'HORECA, dans le respect des règles d'accès à la profession le cas échéant,

Toute activité liée à l'événementiel, toute activité de promotion, l'organisation d'événements, de séminaires et de formations,

Toute opération mobilière, notamment l'acquisition, la souscription, l'aliénation, l'apport, la gestion, la valorisation, la négociation, l'arbitrage et tout acte généralement quelconque portant sur tous titres, notamment des actions, des obligations, des options, des titres structurés et tous autres titres de toute nature,

La prise d'intérêt sous toutes formes, notamment l'entrée au capital de toute société, tant à titre majoritaire que minoritaire, ainsi que la souscription d'obligations convertibles ou autres titres,

Toutes prestations de consultance et de management,

Toutes activités de soutien aux entreprises,

Dans les secteurs précités, toutes opérations de conception, mise au point, consultance, distribution, création, fabrication, transformation, sous-traitance, représentation, consultance, commercialisation, consignation, importation, exportation, vente et achat de tous biens, produits et services de toute nature.

Toute opération immobilière, tant en pleine propriété que sur des droits réels démembrés, permettant de constituer, développer, promouvoir et gérer un patrimoine immobilier, et réaliser toute opération immobilière et foncière quelconque dans son acception la plus large, savoir notamment l'acquisition, l'aliénation, l'apport, la gestion, la valorisation, la négociation, la transformation, la démolition, la division, la promotion, la construction, la rénovation, tous travaux immobiliers, la prise ou la mise en location avec ou sans services connexes, le leasing, la gestion et tout acte ou affaire immobilière généralement quelconque ;

Toute opération mobilière, notamment l'acquisition, la souscription, l'aliénation, l'apport, la gestion, la valorisation, la négociation, l'arbitrage et tout acte généralement quelconque portant sur tous titres, notamment des actions, des obligations, des options, des titres structurés et tous autres titres de toute nature

La société peut exercer un mandat d'administrateur, de gérant ou liquidateur dans toute autre société.

La société peut emprunter, prêter, se porter caution et donner toute sûreté, personnelle ou réelle, en faveur de toute personne ou société, liée ou non.

La société pourra réaliser toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières ayant un rapport direct ou indirect avec son objet ou qui seraient de nature à en faciliter la réalisation.

La société pourra s'intéresser, par voie d'apport, de fusion, de scission, de participation, de souscription et par tout autre moyen, dans toutes sociétés, entreprises ou associations ayant un objet similaire ou connexe au sien, ou de nature à favoriser la réalisation de son objet, à lui procurer des matières premières ou à faciliter l'écoulement de ses produits et services.

La société peut se porter garant ou fournir des sûretés réelles pour des sociétés ou des personnes privées, au sens le plus large.

Au cas où la prestation de certains actes serait soumise à des conditions préalables d'accès à la profession, la société subordonnera son action, en ce qui concerne la prestation de ces actes, à la réalisation de ces conditions. »

Ceci exposé l'assemblée générale décide de donner la mission au notaire soussigné d'établir et de signer la coordination des statuts, et d'assurer son dépôt au dossier de la société.

Vote : cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.